



## Mon ex mari laisse mes enfants seuls (8 et 6 ans)

Par **JMAJ**, le **22/01/2021** à **12:33**

Bonjour,

Mon ex mari laisse, de façon récurrente mes deux enfants agés de 8 et 6 ans, en fermant à clés son domicile et sans moyen de joindre qui que ce soit en cas de problème.

Je ne suis pas d'accord avec cela, mon aînée n'est pas assez grande pour garder sa soeur et il suffit d'une dispute entre elles pour que, comme deux enfants, elles se disputent... Une mauvaise chute, une ouverture de fenêtre, l'utilisation des plaques vitro... Bref il y a beaucoup de dangers dans un domicile pour deux enfants de cet âge.

Que puis-je faire, sachant que la discussion avec leur père est impossible ? Quels sont mes recours ?

Merci par avance pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **22/01/2021** à **13:51**

Bonjour

Vous pouvez en parler à votre avocat ou saisir le JAF

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764>